



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **24 juin 2019**

Délibération n° 2019-3573

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Filière sécurité - Attribution d'une subvention à l'association European Defense Economic Networks (EDEN) pour son programme d'actions 2019

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Rapporteur** : Madame la Vice-Présidente Bouzerda

**Président** : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 4 juin 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : jeudi 27 juin 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beauteemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Forissier, Fromain, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Huguet, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : M. Vesco, Mme Burillon (pouvoir à Mme Bouzerda), MM. Butin (pouvoir à Mme David), Casola (pouvoir à M. Boudot), Compan (pouvoir à M. Hamelin), Mme El Faloussi (pouvoir à Mme Corsale), MM. Gachet, Genin (pouvoir à M. Millet), Mmes Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Leclerc (pouvoir à M. Vincendet).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Passi.

**Conseil du 24 juin 2019****Délibération n° 2019-3573**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Filière sécurité - Attribution d'une subvention à l'association European Defense Economic Networks (EDEN) pour son programme d'actions 2019**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 29 mai 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

**I - Contexte**

L'association EDEN a été fondée, en 2008, par 6 entrepreneurs rhônalpins.

Elle est basée à Lyon et rassemble, aujourd'hui, près de 130 petites et moyennes entreprises (PME) à l'échelle nationale dans le domaine de la défense, de la sécurité et de la sûreté.

Ces entreprises représentent 10 000 emplois et près d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires, dont plus de la moitié à l'export. Elles couvrent 4 domaines d'activités complémentaires : équipements pour aéronefs, navires et véhicules ; détection, protection et surveillance ; ingénierie et essais ; protection individuelle. Certaines entreprises sont des leaders dans les secteurs de l'énergie, du transport, de la santé et de la sécurité informatique. Rassemblées en fédération nationale, elles proviennent essentiellement des Régions Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Centre-Val de Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En mutualisant leurs savoir-faire et technologies les plus innovantes, les membres du cluster EDEN proposent des solutions personnalisées à des prix compétitifs. Cette communauté, alliant expertise technique et parfaite connaissance des besoins du marché de la sécurité, rend plus cohérente l'offre des entreprises françaises.

L'association EDEN sollicite le soutien de la Métropole de Lyon pour la mise en œuvre d'un programme d'actions dédié à l'animation et à la structuration de la filière sécurité sur l'agglomération.

**II - Objectifs**

Le soutien à la filière sécurité vise, notamment, à :

- ancrer durablement Lyon sur la carte des territoires reconnus sur la scène internationale dans le domaine de la sécurité,
- contribuer au développement d'une filière ayant un poids économique important sur le territoire et se démarquant à l'export. Sur la Métropole, le secteur de la sécurité représente plus de 26 300 emplois,
- développer des technologies au service de la confiance et de la sécurité et soutenir leur diffusion dans l'ensemble des activités économiques : santé, énergie, transports, etc.,
- capitaliser sur les compétences académiques d'excellence présentes sur le territoire et les mettre au service du tissu économique local, national et européen.

**III - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2018**

Par délibération du Conseil n° 2018-2619 du 16 mars 2018, la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 50 000 € au profit de l'association EDEN dans le cadre de son programme d'actions pour l'année 2018. Les principales réalisations de l'association, en 2018, s'articulent autour de 4 axes :

- animation de la communauté EDEN : organisation des 10 évènements, notamment, organisation à Lyon des 10 ans du cluster EDEN avec plus de 200 participants, création du groupe de travail "D3 remédiation" dédié à la dépollution pyrotechnique et nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques ou explosifs (NRBCE),
- contribution active à la mise en place d'un pôle sécurité à Lyon : participation aux travaux concernant le projet "Pôle européen pour la sécurité globale - PESG", préparation et participation au congrès/salon Preventica Lyon ayant réuni 500 exposants et 13 790 visiteurs,
- accompagnement des PME, notamment, à l'export : en cumulé accueil de 64 PME, dont 17 de la Métropole, sur les pavillons EDEN organisés sur des salons internationaux (Eurosatory, DSA, Indodefence, MSPO),
- développement de partenariats internationaux contribuant au rayonnement de Lyon : poursuite des travaux sur le sujet de l'interclustering européen et accueil de délégations étrangères.

#### IV - Bilan

L'action poursuivie par l'association EDEN contribue au rayonnement national de Lyon dans le domaine de la sécurité dans la mesure où le cluster a été mandaté par le Premier Ministre pour porter la voix des PME françaises de la sécurité au sein du comité de structuration de la filière sécurité.

Le cluster aide les PME dans leur développement commercial à l'international et, de manière indirecte, contribue à positionner Lyon sur la scène internationale dans le domaine de la sécurité.

Par son rapprochement avec plusieurs pôles et cluster, EDEN soutient la diffusion des technologies de la sécurité dans plusieurs secteurs économiques et encourage la recherche et l'innovation.

#### V - Programme d'actions pour 2019 et plan de financement prévisionnel

Le programme d'actions 2019 se décline autour de 4 axes :

- développement et animation de la communauté lyonnaise EDEN : recrutement de nouveaux membres sur le territoire de la Métropole, montée en puissance du groupe de travail "D3 remédiation", lancement d'une communauté de "PME cybersécurisée" avec une implication forte de PME lyonnaises, organisation en partenariat avec LyonBiopôle d'une journée "défense et santé : santé de nos forces",
- contribution active au projet "PESG" avec l'appui à la mise en place d'un showroom des technologies de sécurité avec test de produits,
- accompagnement des PME, notamment, par l'organisation de pavillons communs de PME sur des salons internationaux (IDEX, Sofins, Platinum, Milipol, etc.).

Le budget prévisionnel de l'association, pour l'année 2019, d'un montant de 325 700 €, est présenté ci-dessous :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
salaires et charges	134 200	cotisations	147 700
comptable	3 500	produits divers et transfert de charges	68 000
facturation locaux Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Lyon Métropole-Saint Etienne-Roanne	4 000	subventions dont :	110 000
communication	9 000	<i>État</i>	<i>60 000</i>
actions à l'international	45 000	<i>Métropole de Lyon</i>	<i>50 000</i>
incubateur	5 000		
animation/rayonnement Métropole de Lyon	15 000		
divers prestations	110 000		
<b>Total</b>	<b>325 700</b>	<b>Total</b>	<b>325 700</b>

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 50 000 € au profit de l'association EDEN dans le cadre de la mise en œuvre de son programme d'actions, pour l'année 2019 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

#### **DELIBERE**

**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant total de 50 000 € au profit de l'association EDEN dans le cadre de la mise en œuvre de son programme d'actions pour l'année 2019,

b) - la convention à passer entre la Métropole et l'association EDEN définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

**3° - La dépense** de fonctionnement en résultant, soit 50 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2019 - chapitre 65 - opération n° 0P02O4898.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 27 juin 2019.**

.  
.